

## DIRECTION LOCALE DE LA SANTÉ DU CAMBODGE

MARINE MARCHANDE

---

Départ de paquebots  
(*La Dépêche coloniale*, 19 novembre 1906)

Le paquebot *Salazie* (M. M.), partant de Marseille le 25 novembre 1906 pour l'Indo-Chine, prendra à son bord :  
Platel <sup>1</sup>, médecin de l'assistance médicale.

---

CONGÉS  
(*La Dépêche coloniale*, 22 décembre 1909)

Indo-Chine  
De six mois  
Platel, médecin de l'assistance médicale, à Lille.

---

Médaille des épidémies  
(*La Dépêche coloniale*, 4 août 1913)

La médaille d'honneur des épidémies en or ou en vermeil a été décernée aux personnes dont les noms suivent, en témoignage du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies contagieuses et dans des circonstances particulièrement difficiles.

Médaille de vermeil  
M. le docteur Pannetier (Adrien). — Médecin titulaire de 2<sup>e</sup> classe de l'assistance médicale en Indochine : a dirigé l'assistance médicale au cours d'une grave épidémie de choléra qui, dans la circonscription de Kampot, avait atteint 1.600 sujets et déterminé 1.566 décès. A organisé les mesures prophylactiques et soigné les indigènes avec le plus grand dévouement.

---

Radios de Hanoï  
Assistance médicale  
(*L'Écho annamite*, 23 septembre 1922)

---

<sup>1</sup> Alphonse-Michel-Vincent Platel (1875-1925) : médecin de l'assistance médicale indigène au Cambodge (1906-1909), puis au Tonkin (1910-1914) et en Cochinchine (1920-1925). Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 1<sup>er</sup> mai 1918, p. 3788-3789)

Hanoi, le 19 septembre 1922.

M. Fabry, médecin stagiaire de l'Assistance médicale nouvellement nommé et venant de France, est mis à la disposition du résident supérieur au Cambodge.

---

(Arrêté du 2 janvier 1915).

(*Annuaire général de l'Indochine*, 1925, pp. 68-69)

MM. VALLET (Émile-Marie-Augustin), Lég. hon., croix de guerre, médecin principal de l'Assistance, directeur local de la Santé au Cambodge, à Phnom-penh ;

Lê-van-Dinh, commis indigène de 4<sup>e</sup> classe des Résidences, chef du secrétariat de la Direction locale de la Santé.

#### PHARMACIE CENTRALE DE L'ASSISTANCE

(Arrêté du 5 avril 1921)

MM. Alexis (Léon-Timothée-Jules), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes coloniales, gestionnaire ;

Ngô-nanq-Tiên, pharmacien auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

#### COMITE LOCAL D'HYGIÈNE DU CAMBODGE

(Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1902).

Président

M. le directeur local de la Santé au Cambodge.

Membres

MM. Le chef de bataillon, commandant d'armes ;

L'administrateur, chef du fer bureau de la Résidence supérieure ;

Un fonctionnaire des Douanes et régies ;

Un fonctionnaire des Travaux publics ;

Un délégué de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture ;

Le médecin du Service mobile d'hygiène et de prophylaxie du Cambodge ;

Le directeur du Laboratoire de bactériologie ;

MM. Le directeur du Laboratoire de chimie, chargé de la répression des fraudes au Cambodge ;

Un pharmacien civil ;

Le chef du Service vétérinaire et des épizooties ;

LL. EE. Le ministre du Palais ;

Le ministre de la Guerre.

#### SERVICE MOBILE D'HYGIÈNE ET DE PROPHYLAXIE DU CAMBODGE.

(Arrêté du 14 juin 1918).

M. Menaut (Joseph-Bernard-Dominique), médecin de 1<sup>re</sup> classe de l'Assistance, inspecteur de l'hygiène du Cambodge.

Phnom-penh

Hôpital mixte

MM. Vallet (Émile-Marie-Augustin), Lég. hon., croix de guerre, médecin principal de l'Assistance, directeur local de la Santé, médecin-chef ;

Rouvier (André-Eugène-Albert), Lég. hon., croix de guerre, médecin major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes coloniales H. C, médecin résident ;

Marrig (Camille la Ferrières), médecin de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance, médecin traitant ;

Genin (Louis-René), médecin stagiaire de l'Assistance, médecin traitant ;

Lefèvre (Eugène-Adolphe), Lég. hon., médecin contractuel de l'Assistance, médecin traitant ;

Nguyên-van-Ngoc, médecin auxiliaire stagiaire de l'Assistance ;  
Phleng, médecin auxiliaire stagiaire de l'Assistance ;  
MM. Nguyên-van-Kha, médecin auxiliaire stagiaire de l'Assistance ;  
Batrya (André) comptable de l'hôpital mixte ;  
Etienney (Ernest), croix de guerre, infirmier contractuel ;  
Poggi (François), infirmier contractuel ;  
Lango (Victor), caporal du 11<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie coloniale, vagemestre de l'Hôpital mixte ;  
M<sup>mes</sup> Théodore (Valentine-Antoinette), infirmière ;  
Francine (Marie-Joséphine), infirmière journalière ;  
Enaud (Madeleine Julie-Marie), lingère contractuelle.

#### Maternité « Ernest-Roume »

M. Hervier (François-Félix-Albert), Lég. hon., croix de guerre, médecin major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes coloniales H.C., médecin chef de la maternité ;  
M<sup>me</sup> Quilichini (Charlotte), sage-femme européenne ;  
M<sup>lle</sup> Piron, infirmière journalière ;  
M<sup>me</sup> Naudy (Thérèse), lingère contractuelle ;  
2 sages-femmes indigènes.

#### École pratique des sages-femmes indigènes

M. Hervier (François-Félix-Albert), Lég. hon., croix de guerre, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes coloniales h. c., directeur ;  
M<sup>me</sup> Danic, surveillante contractuelle.

#### Institut ophtalmologique

MM. Marque (Édouard), Lég. hon., croix de guerre, médecin major de 1<sup>re</sup> classe des Troupes coloniales h.c., chargé de la clinique ophtalmologique ;  
Smuok, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

#### Clinique dentaire

(Arrêté local du 22 décembre 1923)

M. Bérard (André-Jacques-Marie), médecin major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes coloniales, chargé de la clinique dentaire.

#### Municipalité

MM. Marque (Édouard), Lég. hon., croix de guerre, médecin major de 1<sup>re</sup> classe des Troupes coloniales h. c, chargé de la section médicale municipale, médecin de l'état civil à Phnom-penh ;  
Menaut (Joseph-Bernard-Dominique), médecin de 1<sup>re</sup> classe de l'Assistance, chargé de la section d'hygiène municipale à Phnompenh ;  
Chan-Ok, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Doan-van-Luom, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> cl. de l'Assistance, chargé du poste de Chruï-Chang-War (Phnom-penh).

#### Province de Battambang

MM. Le Nestour (Honoré-Mathurin), médecin de 2<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Ittiacandy (Krishim), infirmier-chef contractuel, adjoint au médecin de la province ;  
Kim-Phinn, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Nguyên-van-Khoc, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance, chargé du poste médical de Siemréap (Battambang) ;  
Kim-San, médecin auxiliaire stagiaire de l'Assistance, chargé du poste médical de Pailin (Battambang).

Province de Kampot

MM. Berret (Louis-Henri), médecin de 2<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Nay-Huoth, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Province de Kandal

MM. Duong-Tep, médecin auxiliaire de 4<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Duong-van-Diem, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance, chargé du poste  
médical de Rocakong (Kandal).

Province de Kompong-cham

MM. Fabry (Antoine-Célestin-Étienne), croix de guerre, médecin de 5<sup>e</sup> classe de  
l'Assistance ;  
Tan-peng-Thay, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Province de Kratié

MM. Ledrain (Paul), Lég. hon., croix de guerre, médecin de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Sourn-Nghet, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Province de Kompong-chnang

M. Saint-Paul (René-Jean-Marie), médecin stagiaire de l'Assistance.

Province de Pursat

M. Kèt-Muong, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance à Pursat.

Province de Kompong-thom

M. Domec (Jean-Baptiste-Marie-Joseph), médecin de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Province de Prey-veng.

MM. Bonnigal (Paul-Joachim-Marie), médecin de 2<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Trân-minh-Chau, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance, chargé du poste  
médical de Banam (Prey-Veng).

Province de Soairieng

M. Pavy (Charles-Léon-Joseph), médecin de 2<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Province de Stung-treng

M. Bui-quang-Chiêu, médecin auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Province de Takeo

MM. Hilaire (Marie-Georges-Louis), médecin de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance ;  
Dô-van-Phat, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Province de Kompong-speu

M. Chanto, médecin auxiliaire de 4<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

SERVICES EXTÉRIEURS L'ASSISTANCE

Phnom-penh

Service médical des Administrations (Européens et indigènes)

M. Marriq (Camille-La Ferrières), médecin de 5<sup>e</sup> classe de l'Assistance.

Service médical de l'Administration municipale.

M. Marque (Édouard), Lég. hon., croix de guerre, médecin major de 1<sup>re</sup> classe des Troupes coloniales h. c. à Phnom-penh.

---

PERSONNEL EN CONGÉ OU À AFFECTATION SPÉCIALE  
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1925, pp. 70)

Ngô-nang-Tiên, pharmacien auxiliaire de 3<sup>e</sup> cl. de l'Assistance, détaché au Cambodge.

---

PHNOM-PENH  
SERVICE MÉDICAL  
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1925, pp. 335-336)

Dispensaire de Phnom-penh

MM. Marque, médecin major de 1<sup>re</sup> cl. hors cadres ;  
Chan-Ok, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> classe.

Ambulance de Chrui-Changwar

M. Doan-van-Luom, médecin auxiliaire de 5<sup>e</sup> cl.

SERVICE MUNICIPAL D'HYGIÈNE

MM. Menaut, médecin de 1<sup>re</sup> classe de l'Assistance, chef du bureau d'hygiène ;  
Volpillier (Jean-Marie), brigadier de 2<sup>e</sup> classe de la Police urbaine, chef de secteur sanitaire.

Vial (André), brigadier de 3<sup>e</sup> classe de la Police urbaine, chef de secteur sanitaire ;  
Oget (Marie), sous-brigadier de 2<sup>e</sup> classe de la Police urbaine, chef de secteur sanitaire.

---

CAMBODGE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1926)

À la retraite. — Le docteur Vallet, directeur du Service de santé au Cambodge, qui vient de prendre sa retraite comme médecin principal de l'Assistance médicale en Indochine, se fixe définitivement à Marseille, où il a ouvert un cabinet.

---

Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de gouvernement (1929)

CAMBODGE

[126] Phnom-penh. — 2 pavillons sont en construction dans l'Hôpital indigène.  
Soai-rieng. — Une petite maternité a été achevée. Ce pavillon a été payé sur le budget des Khiims.

Kampôt.— Un pavillon de chirurgie vient d'être terminé.

Battambang. — Le pavillon construit pour l'isolement des contagieux va être incessamment mis en service.

---

Rapport au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers et au conseil de  
gouvernement (1930)

Constructions en cours ou terminées

[66] Phnom-penh. — A l'Hôpital mixte, 2 pavillons pour indigents et petits payants ont été mis en service au début de 1930 ; ils peuvent contenir chacun 150 lits. Un troisième pavillon pour grands payants est en voie de construction.

Kratié. — Un nouveau pavillon de 30 lits a été mis en service en août 1929.

Kompong-cham. — 2 pavillons ont été achevés en 1929, ils comprennent chacun 3 salles et 20 lits.

La construction d'un grand pavillon à étage de 120 lits est en cours.

La léproserie de Troeng\* a été entièrement reconstruite.

Pursat. — Un nouveau pavillon a été terminé : il comprend 17 lits.

Malgré ces efforts, ces constructions et ces aménagements nouveaux, bien des ambulances provinciales sont encore insuffisantes et, dans certains postes, les logements pour médecins inexistant.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1932)

Dr. Bouvaist, directeur local de la Santé au Cambodge

---

Le nouveau directeur de la Santé en Cochinchine  
(*La Dépêche coloniale*, 17 février 1933)

M. le Dr Lalung Bonnaire\*, médecin principal de l'Assistance médicale, précédemment détaché au ministère des Colonies, rentrant de congé, est mis à la disposition du Gouverneur de la Cochinchine en qualité de directeur local de la Santé en Cochinchine.

M. le Dr Lalung-Bonnaire exercera provisoirement et cumulativement avec ses fonctions principales, celles de directeur local de la Santé au Cambodge. Il pourra charger de l'expédition des affaires courantes de la Direction locale de la Santé au Cambodge le médecin-chef de l'hôpital de Pnompenh.

---

Siemréap

Un médecin européen résidera désormais à Siemréap Angkor  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1936)

Depuis quelques mois, les disponibilités en personnel du Service de la Santé n'avaient pas permis de pourvoir la circonscription médicale de Siemréap d'un médecin européen. Cet état de choses temporaire vient de cesser et M. le docteur Engelbach assurera désormais la direction de l'Assistance médicale de la province et sera à la disposition des touristes de plus nombreux qu'attirent les ruines d'Angkor.

---

LA VIE ADMINISTRATIVE  

---

**PERSONNEL EUROPEEN**  
(*La Vérité*, 7 septembre 1936)

Mutations. — Par arrêté du gouverneur général du 25 août 1936, M. le docteur Kirsche, médecin capitaine, en service hors cadres au Laos, est maintenu dans la position d'activité hors cadres et mis à la disposition du résident supérieur au Cambodge.

---

**M. Jules BRÉVIÉ au Cambodge**

---

Au cours d'une journée bien remplie, le gouverneur général à visité les principaux établissements de PHNOM-PENH  
(*La Vérité*, 8 septembre 1937)

Contrairement au programme prévu pour le 7 septembre, M. le gouverneur général n'a pas fait la visite de l'Institut ophtalmologique ni du dispensaire municipal.

Le temps a été consacré à la visite de l'école des arts cambodgiens et de la pagode d'Onalom dirigée par la secte mohanicaï.

À L'HÔPITAL

Hier matin, à 7 heures et demie, le cortège gubernatorial se forma à l'hôtel de la Résidence et se dirigea aussitôt vers l'hôpital mixte. À son arrivée, M. Brévié a été salué par le Dr Simon, médecin chef de l'hôpital, qui lui présenta ensuite ses collaborateurs immédiats, notamment le [Dr. Biaille de Langibaudière](#), chirurgien, le Dr Quirsche, le Dr Legendre, M. le pharmacien commandant Le Querec, et les médecins indochinois Diêm, Dieu, Tho, M. Ngôn, chanh To, M. Lu'o'm Rom Sann, etc., ainsi que le Dr Marchives, directeur de l'Institut Pasteur.

Présentation faite, le Dr. Simon pilota le cortège dans les différents pavillons du vaste établissement ; la salle de chirurgie, la salle d'opération, la pharmacie, le laboratoire de chimie, la salle de consultation générale, les pavillons pour les malades européens et indigènes, proprement entretenus pour cette visite et dotés d'un matériel de choix, furent l'objet de l'admiration de l'assistance.

Avant de partir, M. Brévié dit au Dr Simon toute sa satisfaction de la façon dont l'établissement est organisé et dirigé.

.....

La tournée au Cambodge de M. le gouverneur général  
(*La Dépêche d'Indochine*, 9 septembre 1937)

2<sup>e</sup> journée : 7 septembre  
Visite de l'hôpital de Phnom-Penh

Le gouverneur général Brévié a visité ce matin l'hôpital mixte de Phnom-Penh, en compagnie de M. le résident supérieur.

Le chef de la colonie, le chef du protectorat et les personnalités de leur suite, qui comprenaient M. le résident-maire Richard de Chicourt, M. le capitaine Solar et M. de

Verdilhac, chef du bureau de la Presse, furent reçus, à 7 h. 30, à l'entrée de l'hôpital, quai Lagrandière, par M. le docteur Simon, directeur local de la Santé au Cambodge.

Tout le corps médical, groupé dans le bureau du médecin-chef, fut présenté à M. le gouverneur général. Nous y remarquâmes M. le Dr Legendre, adjoint au médecin-chef, M. le Dr Kirsche, médecin-résident, M. le Dr Biaille, chirurgien, M. le Dr Marchives, directeur du laboratoire de bactériologie, M. le pharmacien-capitaine Lequéréc, directeur du Laboratoire de chimie, MM. les médecins indochinois Diêm, Diêu, Tho, Luom, Chanto, Smœuk, Komsann, M. Faure, économiste, MM. Ittiacandy et Ferrand, infirmiers-majors.

Sous la conduite de M. le docteur Simon, le chef de la Colonie visita successivement les différents services et pavillons de l'hôpital : la pharmacie centrale, le pavillon de chirurgie pour les Européens, le pavillon de chirurgie pour les indigènes, le pavillon des payants, la salle d'opérations, le laboratoire de chimie, le pavillon des dames et la salle des consultations générales.

Le jour de la visite, il y avait à l'hôpital 382 malades dont 2 Européens.

Le service de chirurgie en groupait 130 dont 15 prisonniers, le service vénérien 34 et la médecine générale le reste.

Au cours de cette visite, M. le Dr Simon a donné à M. le gouverneur général toutes explications sur le fonctionnement intérieur de l'hôpital et sur l'organisation du service médical, tant à Phnom-Penh que dans les provinces.

Les crédits affectés à l'Assistance avaient dû subir naguère, à l'instar de ceux des autres services, les compressions imposées par la situation économique. Ils ont été sensiblement augmentés cette année et se répartissent ainsi :

Budget local	453 749 \$ 87
Budgets municipaux	57.640 \$ 78
Budgets provinciaux	303 624 \$ 59
Total	814.915 \$ 22

---

La vie administrative  
(*La Vérité*, 13 mai 1938)

M. le docteur Coleno, médecin commandant des troupes coloniales hors cadre, nouvellement affecté au Cambodge, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-chirurgien à l'hôpital mixte de Phnompenh, en remplacement de M. le Dr Biaille de Langibaudière, médecin principal de 1<sup>re</sup> classé en congé administratif.

---

Désignations — Mutations  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 14 juin 1938)

M. le Dr Kirsche, médecin-capitaine des Troupes coloniales en service hors cadres à Phnom-Penh, est désigné pour remplir les fonctions suivantes, en remplacement de M. le Dr Biaille de Langibaudière, parti en congé.

1° Médecin assermenté membre des conseils d'enquête se réunissant à Phnom Penh, appelés à statuer sur le maintien en service jusqu'à 69 ans des fonctionnaires pères de 3 enfants vivants ;

2° Médecin assermenté membre des commissions de réforme se réunissant à Phnom-penh, appelées à statuer sur l'incapacité des fonctionnaires à assurer leur service et sur l'imputabilité au service des invalidités.

M. le Dr Kirsche prêtera, devant le tribunal civil de Phnom-penh, le serment professionnel relatif aux fonctions ci-dessus.

---

## CAMBODGE

*(Bulletin administratif du Cambodge, 20 août 1939)*

Par arrêté du 29 juillet 1939.

M. le docteur Kirsche, médecin capitaine des Troupes coloniales hors cadres en service à Phnom-Penh, chef de famille, affecté à Battambang par arrêté du 4 décembre 1938, a droit à l'indemnité de 375 fr. prévue par le décret du 31 octobre 1938 susvisé.

Cette indemnité est à la charge du budget local du Cambodge.

Par arrêté du 1<sup>er</sup> août 1939.

M. le docteur Kirsche, médecin capitaine des Troupes coloniales hors cadres en service à Phnom-Penh, chef de famille, affecté au service d'hygiène de la Ville de Phnom-Penh par arrêté du 2 mai 1939, a droit à l'indemnité de 375 fr. prévue par le décret du 31 octobre 1938 susvisé.

Cette indemnité est à la charge du budget municipal de la ville de Phnom-Penh.

---

## CAMBODGE

### PHNOM-PENH

*(L'Avenir du Tonkin, 26 septembre 1939)*

### LA VIE ADMINISTRATIVE

#### Personnel européen — Mutations

M. Martin, médecin principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Assistance médicale, est désigné pour remplir les fonctions de directeur local p i de la Santé au Cambodge, en remplacement de M. le médecin lieutenant-colonel Levet, appelé à une autre destination.

M. le Dr Levet, médecin lieutenant-colonel des Troupes coloniales hors cadres, directeur local de la Santé au Cambodge, est maintenu dans la position d'activité hors cadres et remis à la disposition du résident supérieur au Tonkin.

---

## CAMBODGE

*(L'Avenir du Tonkin, 11 décembre 1940)*

M. Vu-tien-Tho, médecin indochinois de 4<sup>e</sup> classe, en service à Samrong, est affecté à Stemréap.

M Vu-tien-Tho assurera provisoirement les fonctions de médecin-chef de la circonscription médicale de Siemréap, pendant l'absence de M. le Dr Engelbach, médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, mobilisé.

---

## L'œuvre française au Cambodge

---

### L'ASSISTANCE MÉDICALE

---

Considérations générales  
par le docteur Georges MARTIN,  
directeur local de la Santé au Cambodge  
(*La Vérité*, 23 décembre 1940, p. 1 et 3)

L'Assistance médicale constitue l'exemple le plus typique de la sollicitude des Pouvoirs publics à l'égard de la population, sollicitude au plus haut point désintéressée, puisqu'elle vise essentiellement à soustraire cette population à la mort et à la maladie, à éloigner d'elle le fléau des épidémies, à sauvegarder la famille, grâce aux soins donnés à la mère avant, pendant et après son accouchement ainsi que grâce aux soins donnés au nouveau-né, à rendre par une hygiène appropriée le corps de l'homme, de la femme et de l'enfant plus sain et, par conséquent, plus apte à se défendre lui-même contre l'assaut de la maladie.

Or, en Indochine, cette sollicitude des Pouvoirs publics, c'est-à-dire de l'Administration française, à l'égard de la population se manifeste d'une manière particulièrement éclatante puisque l'Assistance médicale a toujours été gratuite pour toute la population indigène. Et non seulement sont gratuits les soins donnés par les médecins français ou Indochinois instruits soit en France même, soit à l'École de médecine de Hanoï, mais encore sont entièrement gratuits les médicaments donnés aux malades, gratuit aussi le séjour des malades dans les hôpitaux administratifs. C'est là un principe qui a été appliqué par la France vis-à-vis des populations qu'elle a la lourde responsabilité de protéger, afin que personne n'ait le droit de s'estimer lésé par rapport à son voisin, que le pauvre et le riche reçoivent, en ce qui concerne la lutte contre la maladie et contre le mort, des soins exactement identiques.

Mais, pour arriver à un tel résultat, pour doter les formations sanitaires de tous les moyens les plus modernes de la thérapeutique, pour pousser jusque dans la campagne les soins aux malades, il est indispensable d'avoir à sa disposition toujours plus de personnel, toujours plus de matériel, c'est-à-dire toujours plus d'argent. C'est pourquoi, pour montrer la progression de l'Assistance médicale dans un pays comme le Cambodge, il est extrêmement instructif de montrer en premier lieu la progression des crédits qui ont été affectés au fonctionnement de ce Service administratif.

Sans remonter à de trop nombreuses années en arrière, nous indiquerons ici les chiffres des crédits qui ont été inscrits-et effectivement dépensés — aux divers Budgets du Cambodge depuis l'année 1916. En 1916, ces crédits étaient de 141.138 \$ 55; l'année suivante, ils s'élevaient à 168.010 \$ 20 ; puis, en 1918, à 348.451 \$ 07 ; en 1919 à 473.505. Ainsi en l'espace de quatre ans, on pouvait constater une augmentation de près de 350 pour cent. En 1928, ces crédits passaient à 638.816 \$ 71 ; en 1929, à 710.318 \$ 04 ; en 1937, à 929.220 p. 63 ; en 1939, à 957.241 \$ 35. Pour l'année 1940 en cours, l'exercice n'étant pas encore clos, il n'est pas possible de fixer un chiffre exact ; mais il est certain que, malgré la situation créée par la guerre en Europe, les chiffres de l'année 1939 seront dépassés. Ainsi, en l'espace de 15 ans, les dépenses destinées par l'Administration française à l'Assistance médicale au Cambodge sont passées de 140.000 piastres à près de 1 million de piastres par an, soit une augmentation d'environ 700 pour cent.

Il est juste de dire que la population du Cambodge s'est montrée particulièrement reconnaissante envers l'Administration française des bienfaits que celle-ci lui prodiguait

ainsi. Il n'est besoin, pour en être convaincu sans qu'il soit possible d'émettre le moindre doute à ce sujet, que de consulter le nombre des malades qui ont soit demandé à recevoir des soins dans les consultations gratuites données en permanence dans les formations de l'Assistance, soit demandé à être hospitalisés dans ces mêmes formations, c'est-à-dire être en même temps soignés, logés et nourris, le tout, bien entendu, gratuitement. En 1916, le nombre des malades consultants s'était élevé à 63.148. En 1939, ce nombre s'élevait à 581.129, c'est-à-dire qu'il accusait une augmentation de 900 pour cent.

Il faut remarquer que les chiffres cités ici s'appliquent uniquement à la population indigène, à l'exception de la population européenne. De même, le chiffre des consultations suivait une élévation parallèle : en 1916, 168.169 consultations, et, en 1939, 1.203.491. Si maintenant, nous examinons les chiffres relatifs aux malades hospitalisés, nous pouvons faire les constatations suivantes : en 1916, 5.117 personnes étaient venues demander à être hospitalisées dans les hôpitaux du Cambodge. En 1939, c'étaient 20.399 personnes qui avaient demandé et obtenu la même faveur. Le nombre des journées d'hospitalisation dans l'ensemble du Cambodge, qui était de 18.468 en 1910, s'est élevé à 477.401 en 1939. Ainsi, chaque année, la population du Cambodge, de plus en plus familiarisée avec les méthodes européennes de traitement des maladies, méthodes qui, au surplus, prouvent leur efficacité du seul fait qu'elles sont adoptées par toutes les nations de l'Extrême-Orient, même par celles qui ne sont pas sous la protection d'une nation européenne, — ainsi, dis-je, la population du Cambodge, chaque année plus confiante, témoignait chaque année plus de reconnaissance à la France.

Je me permettrai de faire remarquer qu'il n'est pas permis de douter de l'authenticité et de la véracité des chiffres que je viens de citer ci-dessus ; ce sont, en effet, les chiffres officiels inscrits dans les Rapports qui sont établis à la fin de chaque année, chiffres qui ont, du reste, été imprimés au fur et à mesure dans les publications officielles du Gouvernement de l'Indochine.

Un exemple montrera que le souci du Gouvernement protecteur vis-à-vis de la population cambodgienne va toujours en croissant : c'est l'exemple des accoucheuses rurales.

Chacun sait que, dans les campagnes, les accouchements sont pratiqués par des matrones, selon des méthodes empiriques et dans l'ignorance totale des principes les plus élémentaires de l'hygiène. Dans ces conditions, la mortalité infantile, dans les campagnes, a toujours été élevée. Pour remédier à cette situation, sans obliger les femmes habitant les villages éloignés des centres à quitter momentanément leur foyer, l'Administration a admis le principe de donner à certaines femmes ou jeunes filles cambodgiennes des notions d'obstétrique et de puériculture suffisantes pour pratiquer les accouchements normaux en évitant les accidents souvent mortels pour la mère ou pour le nouveau-né, souvent pour tous les deux à la fois. Ces femmes et jeunes filles, choisies parmi les plus sérieuses et les plus intelligentes des villages, sont appelées à venir effectuer un stage à la maternité de Phnompenh, où les médecins et les sage-femmes de l'Assistance les instruisent et les guident. Ces stages sont d'une durée de six mois, pour permettre à ces élèves d'acquérir, outre les notions suffisantes d'obstétrique, les notions de puériculture qui leur permettront de donner aux mères cambodgiennes des conseils pour élever leurs enfants dans de bonnes conditions d'hygiène.

C'est au cours de l'année 1937 que la création de cette institution des accoucheuses rurales a été décidée et mise en œuvre au Cambodge. Actuellement, le Cambodge compte environ une centaine de ces accoucheuses rurales. Au cours de l'année 1939, elles ont pratiqué 12.913 accouchements.

Une autre création récente au Cambodge a été l'institution, en 1938, d'un service de médecine mobile.

Ce service, dirigé par un médecin européen assisté d'un médecin indochinois et de plusieurs infirmiers, a pour mission de parcourir les régions rurales éloignées des Centres urbains afin d'étudier les maladies endémiques sévissant éventuellement dans les contrées visitées et donner aux habitants tous les soins médicaux nécessaires. Ce service de médecine mobile est doté d'une voiture automobile avec remorque, et peut ainsi parcourir facilement toutes les pistes du Cambodge, c'est-à-dire atteindre la presque totalité de la population. Au cours des années 1937, 1938 et 1939, ce service a ainsi parcouru à peu près en entier le territoire du Cambodge, revenant à plusieurs reprises dans certaines régions particulièrement intéressantes.

Enfin, la dernière création de l'Assistance médicale est l'hôpital psychiatrique du Cambodge [à Takmau\*]. Cet établissement, situé à une quinzaine de kilomètres de la capitale, a été ouvert au début de janvier 1940. Jusqu'à cette époque, les malades mentaux étaient envoyés en Cochinchine où fonctionne déjà un hôpital psychiatrique important. Toutefois, l'Administration française a estimé qu'il était plus humanitaire de maintenir dans leur propre pays les malheureux Cambodgiens [atteints] de troubles mentaux ; ils peuvent ainsi avec facilité être visités par leur famille et par leurs amis. Il est à noter que c'est à un médecin d'origine cambodgienne, spécialisé en psychiatrie grâce à des études très poussées accomplies en France, qu'a été confiée la direction de cet hôpital psychiatrique.

Dans une prochaine causerie, nous examinerons l'organisation d'ensemble de l'Assistance médicale au Cambodge telle qu'elle fonctionne actuellement.

---